



EIDGENÖSSISCHES VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT  
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE  
DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'ECONOMIA PUBBLICA

Berne, le 7 décembre 1987 Ly/ne

Note d'information à l'attention du Conseil fédéral

Entretien avec le Ministre allemand de l'économie

Le 4 décembre 1987, j'ai séjourné quelques heures à Bonn pour y rencontrer, suite à une invitation de sa part, mon homologue allemand, Martin Bangemann. L'objet principal de la visite était de sensibiliser la future présidence communautaire aux problèmes actuellement en suspens entre la Communauté et la Suisse et de m'enquérir des grandes lignes que la République fédérale d'Allemagne entend suivre pendant son semestre présidentiel.

Le Ministre Bangemann, après avoir esquissé la position que son pays adopterait au Sommet de Copenhague, a défini comme suit les priorités de la présidence allemande par rapport au programme de réalisation du marché intérieur:

- libéralisation des mouvements de capitaux,
- reconnaissance mutuelle des diplômes, notamment pour les professions libérales,
- reconnaissance mutuelle en matière de normes et prescriptions de sécurité,
- harmonisation fiscale,
- marché commun en matière de transports,
- brevets,
- achats publics.

Le Ministre allemand a précisé que des progrès sensibles dans chacun de ces domaines ne pourraient être réalisés qu'à condition de trouver au préalable une solution au problème financier de la Communauté.



En ce qui concerne les relations entre la Communauté et les pays de l'AELE, et plus particulièrement la réunion du 2 février prochain entre les Ministres du marché intérieur de la CE et les Ministres de l'AELE, M. Bangemann a rappelé les trois principes énoncés par le Commissaire De Clercq à Interlaken. Il se déclare en accord avec le concept de la Suisse pour cette réunion: définition des principes et des méthodes de coopération, pas de répétition de la réunion de Luxembourg, pas de concurrence pour la réunion De Clercq / Ministres de l'AELE de Tampere (juin 88) mais tout au plus une impulsion.

Toutefois, le ministre allemand est resté vague par rapport à l'idée d'un appui allemand pour faire avancer les choses à Bruxelles en matière de notification mutuelle des prescriptions techniques et de simplification des règles d'origine (cumul).

La réunion de Bonn a également servi à faire le point sur les récentes réunions ministérielles du GATT d'Ouchy et de Genève, ainsi que sur les mesures conjoncturelles prises au cours de la semaine par le Gouvernement allemand et la Bundesbank. En ce qui concerne le GATT, nous avons l'un et l'autre exprimé notre satisfaction quant au bon déroulement des pourparlers ministériels.

M. Bangemann a précisé ses intentions quant à la prochaine réunion ministérielle qui se tiendra sous sa présidence à Constance: composition plus restreinte, analyse de l'état des travaux dans chacun des groupes de négociation. Il est moins sceptique quant à la possibilité d'un "Early Harvest", tout en ne pouvant nier qu'une certaine prudence reste de mise.

**sig. Delamuraz**

Jean-Pascal Delamuraz